Envoyé en préfecture le 28/05/2024
Reçu en préfecture le 28/05/2024
Publié le 28 MA 2024
ID : 035-213503246-20240521.32

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT ILLE ET VILAINE

COMMUNE DE LA SELLE-EN-LUITRÉ

Nombre de Conseillers :

En exercice 13 Présents 8 Votants 12

Date de la convocation :

14 mai 2024

Date d'affichage 14 mai 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un mai à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Denis CHOPIN, maire.

<u>Etaient présents</u>: Denis CHOPIN, Maire, Franck BRYON, Denis TALIGOT, Loïc CARRE, Adjoints, Christèle HARDY, Guillaume LALOE, Catherine DOMAGNÉ, Pierrick BARON, Conseillers.

<u>Etaient absents excusés</u>: Florence GELOIN a donné son pouvoir à Denis CHOPIN, Isabelle JEHAN a donné son pouvoir à Catherine DOMAGNE, Maëlig LE DU a donné son pouvoir à Franck BRYON, David GILBERT a donné son pouvoir à Pierrick BARON, Nathalie BRILLARD

Secrétaire de séance : Franck BRYON

OBJET DE LA DELIBERATION N°47/2024 : **SOLLICITATION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PROJET TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHETIQUE ET TERRAIN DE FOOTBALL D'ENTRAINEMENT**

Dans le cadre du projet de terrain de football synthétique et du projet de terrain de football A5, la collectivité peut prétendre à des subventions :

Voici le plan de financement pour le terrain de football synthétique et du terrain Fafa Foot à 5 :

CREATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHETIQUE, FOOT À 5

Bilan prévisionnel d'opération Actualisé au Envoyé en préfecture le 28/05/2024 Reçu en préfecture le 28/05/2024

Publié le **2 8 MAI 2024** ID: 035-213503246-20240521-47_2024-DE

DEPENSES HT		Bilan prévisionnel au
Travaux (montant prévisionnel) : Création terrain de ootball		1 091 652,00 €
Lot 1 Terrassement Travaux terrassement et installation		947 572,00 €
Lot 2 : Eclairage		144 080,00 €
Sous-Total 2		1 091 652,00 €
Etudes et honoraires :		
Maîtrise d'œuvre - PRO - DCE - VISA - DET - AOR - coordination SSI		28 700,00 €
Coordinateur SPS		
Contrôleur technique		
Sous-Total 3		28 700,00 €
<u>Frais divers</u>		
Frais divers (annonces, reproductions)		
Taxe aménagement		
Sous-Total 4		- €
<u>Emprunt</u>		
Coût emprunt (intérêt)		
Sous-Total 5		
TOTAL DEPENSES HT		1 120 352,00 €
RECETTES HT		Bilan prévisionnel au
Subventions à solliciter		经 国际工程会员包含的
5000 terrains de sports 2024 (Grand terrain)		300 000,00 €
Fédération française de football (Grand terrain)		25 000,00 €
Fédération française de football + 5000 terrains (Fafa foot à 5)		60 000,00 €
TOTAL subventions	34%	385 000,00 €
<u>Prêt</u>		
Autofinancement		735 352,00 €
TOTAL RECETTES HT		1 120 352,00€

Actualisé le 21/05/2024

Le bilan prévisionnel a été réalisé à partir des chiffres de l'avant-projet définitif (APD) validé le 05/12/2023.

A l'unanimité des présents, le conseil municipal :

- -APPROUVE le plan de financement du terrain de football synthétique (Grand terrain) et du terrain Fafa Foot à 5,
- -SOLLICITE une subvention de 300 000 € auprès de l'agence nationale du sport dans le cadre des 5000 terrains de sports 2024 (Grand terrain),
- -SOLLICITE une subvention de 25 000 € auprès de la Fédération Française de Football (Grand terrain),
- -SOLLICITE une subvention de 60 000 € auprès de la Fédération Française de Football et dans le cadre des 5000 terrains de sports 2024 (Fafa Foot à 5),
- -AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Franck BRYON

Secrétaire de séance,

Envoyé en préfecture le 28/05/2024

Reçu en préfecture le 28/05/2024
Publié le 28 MAI 2024

ID: 035-213503246-20240521-47_2024-DE

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire, Denis CHOPIN



